

## TROPHEE SENIORS du UGOLF Château de Rochefort



**Mardi 06 et Mercredi 07 Octobre 2020**  
**UGOLF Château de Rochefort**

**1 route de la Bâte – 78730 Rochefort-en-Yvelines**  
**☎ : 01 30 41 31 81– contact@exclusivgolf-rochefort.fr**

*Ce règlement complète le règlement général des Trophées seniors.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

### **1. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Epreuve ouverte :

- Aux joueuses et joueurs amateurs licenciés de la FFGolf et s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou aux joueuses et joueurs licenciés à une fédération reconnue
- Ayant 50 ans ou plus à la veille de l'épreuve
- Etre à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription

Index Messieurs : inférieur à 17.5 à la date d'inscription  
Index Dames : inférieur à 20.5 à la date d'inscription

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, 15 places seront réservées en priorité dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de 21 Dames.

L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le 17 septembre 2020

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs. Néanmoins, ces derniers devront répondre aux critères établis dans le règlement.

La liste des joueurs retenus sera publiée :

- sur notre site internet [jouer.golf/rochefort](http://jouer.golf/rochefort)
- sur le site de la ligue [www.lpgolf.com](http://www.lpgolf.com)

au plus tard le 23 septembre 2020

Le champ de joueur sera de 96 participants dont 21 Dames.

Un nombre de 10 wild cards sera attribué après la clôture des inscriptions par la Ligue de Paris et le club en fonction des demandes reçues à la Ligue (sportif@lpgolf.com)

**Contrôle antidopage** : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire (lire § 4.1 du Vademecum).



## **2. FORME DE JEU**

**36** trous en Stroke Play

**SERIES** : 1 série unique Messieurs, 1 série unique Dames  
**MARQUES** : Jaunes pour les Messieurs, Rouges pour les Dames  
**CLASSEMENT** : Brut dans chaque série  
**DEPARTAGE** : En cas d'égalité pour la 1<sup>ère</sup> place finale, organisation d'un play off en trou par trou.  
**HEURES DE DEPART** : Etablies par le club 72 heures avant le début de l'épreuve. Ils seront consultables par téléphone au 01 30 41 31 81 et sur notre site internet : [jouer.golf/rochefort](http://jouer.golf/rochefort)

## **3. ENGAGEMENTS**

Les engagements devront parvenir par courrier à l'adresse suivante :

**UGolf Château de Rochefort**                      **1 route de la Bâte – 78730 Rochefort-en-Yvelines**

**Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence, et incluent les droits d'inscriptions. Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagnés du règlement par courrier au plus tard le mercredi 17 septembre 2020.**

**Tarifs :**                      Extérieurs 80 €                      Abonnés U Golf : 60€                      Abonnés Rochefort : 40 €

Si un joueur annule sa participation après la date limite d'inscription les droits d'engagement ne sont pas remboursés.

**La journée d'entraînement sera le lundi 05 octobre 2020, sur réservation auprès de l'accueil.**

## **4. COMITE DE L'EPREUVE**

- Le Directeur du Golf
- Le président de la commission sportive
- Les arbitres

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus. Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.